

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 Pour un an... 26 fl. 30 fl.
 six mois... 14 » 16 »
 trois mois... 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.
 Les premières lignes 1 fl. 50, timbre
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA REDACTION,
 à La Haye, Lager Nieuwstraat,
 derrière le Prinsgracht (Nord).
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden, Libraire,
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction française de la Haye.

LA HAYE, 26 Juillet.

Nous n'avons pas reçu notre correspondance de Londres du mois de mai, mais nous recevons par voie extraordinaire la nouvelle que le Roi a débarqué en bonne santé à Woolwich, jeudi vers midi. Le comte de Morton et le colonel Berkeley Drummond, attachés à la personne du Roi comme aides-de-camp d'honneur, se rendaient à S. M. avec les équipages de la Cour.

La Reine a fait préparer *Horis Castle*, à l'île de Wycht, dans le cas que le Roi accepte l'invitation de s'y rendre que lui a faite la Reine Victoria.

La commission nommée par arrêté royal du 20 août 1844, pour élaborer des dispositions législatives pour la régularisation des prétentions de la part de fonctionnaires civils, leurs veuves et orphelins à des pensions à charge de l'Etat, vient d'être dissoute par un arrêté royal du 17 de ce mois; des remerciements ont été adressés pour les services importants qu'elle a rendus.

Le Roi, par arrêté du 23 de ce mois, n° 42, a nommé aux fonctions de juge près le tribunal d'arrondissement à Leide, Jean van Outeren, juge-suppléant audit tribunal.

Par un arrêté royal du 21 de ce mois M. E. L. Kindt a été nommé commissaire et M. Gimberg van der Hoeven commissaire-adjoint au département des colonies.

M. J. P. van Heeckeren van Brandsenburg, membre de la Seconde Chambre des Etats-Généraux, membre et secrétaire de l'ordre équestre de la province, et ancien bourgmestre de la ville d'Utrecht, est mort le 23 de ce mois à sa maison de campagne de Zeyst.

Nous apprenons que messieurs les directeurs de la Société de sauvetage de cette province, établie à Rotterdam, viennent de donner par la grande médaille d'or au capitaine Roxby, commandant du navire *Chandos*, pour le sauvetage de leur reconnaissance de la noble conduite qu'il a bravement tenue à l'égard de l'équipage du navire hollandais *Jan de Hart*, qui a fait naufrage sur les rochers de St.-Paul.

On nous écrit de Munich:
 Le prince Metternich arrive ici le 24 de ce mois. S. A. ne restera à Munich que pendant vingt-quatre heures, elle ira à la fin du mois d'août, pour se rendre ensuite, dans les premiers jours de septembre à Koenigswarth.

Il y aura peut-être une nouvelle mutation dans le personnel de la mission d'Autriche à La Haye. Le comte Esterhazi, dont la santé exige une température plus douce que celle de la Hollande, pourrait bien être nommé ministre à Florence, et dans ce cas, M. Neumann, actuellement accrédité près la cour de Toscane, remplirait les mêmes fonctions à La Haye.

S. A. R. le prince Frédéric-Guillaume co-régent de Hesse a honoré de sa présence la première représentation de *Mina* donnée avant-hier au Théâtre-Royal français.

La première représentation de cette nouvelle pièce a obtenu un succès complet. La mise en scène et l'exécution de ce charmant opéra n'ont rien laissé à désirer. Madame Quidant, qui est très-bien acquise au rôle de *Mina*. Mmes Hillen et Léon Fleury, Bizot et Vernet, ont également mérité les suffrages du public.

Nous reprendrons, avant la fin du mois de juillet, le dixième et dernier volume du *Juif errant*, par M. Eugène Sue. Ce der-

nier volume, d'un caractère dramatique et fort inattendu de ce roman, sera précédé d'un ou deux feuilletons qui résumeront tout l'ouvrage, caractères et situations. La publication de ce dixième volume, en vingt feuilletons au moins, sera terminée en août.

La situation de l'Irlande, loin de s'améliorer, s'aggrave de jour en jour. L'agitation provoquée par les *repealers* et par ces meetings monstres qui, en 1844, causèrent tant de frayeur au gouvernement anglais, s'est calmée; mais à cette agitation bruyante a succédé l'agitation silencieuse et insaisissable des sociétés secrètes. M. O'Connell, qui avait d'un mot ces immenses rassemblements accourus à sa voix puissante, voit aujourd'hui méconnaître son autorité par les nombreux mécontents dissimulés sur tous les points de l'Irlande. Il a beau faire un appel à leur patriotisme, signaler les dangers auxquels ils s'exposent en recourant à la violence, les menacer de son indignation et les vouer à l'exécution de leurs concitoyens; la passion l'emporte sur ses conseils, l'anarchie relève la tête et gagne rapidement du terrain. M. O'Connell a fait d'inutiles efforts pour étouffer dans leurs germes les sociétés secrètes; elles se sont propagées, en dépit de toutes les mesures qui ont été prises pour arrêter leurs progrès. Ce sont elles, on n'en saurait douter, qui ont provoqué ces scènes sanglantes qui ont récemment jeté l'épouvante dans l'Irlande entière, et qui menacent de se renouveler bientôt.

TARIF

DES DROITS D'ENTRÉE, DE SORTIE ET DE TRANSIT.

(Suite. — Voir notre journal d'avant-hier.)

DEBRÉS ET MARCHANDISES.	UNITÉ	TAUX	ENTRÉE	TRANSIT
VINAIGRE. Toute espèce de vinaigre marquant deux degrés, ou moins, à l'aréomètre des Pays-Bas, échelle B.	le baril	7.50	libre	0.10.
» » En bouteilles de 116 au baril ou plus. (42)	100 bout.	8.25	libre	0.15.
» » En cruches à eau de source, d'une capacité d'un litron 2 verres, ou d'une capacité inférieure.	100 cruch.	9.50	libre	0.20.
» » Toute autre espèce d'une force supérieure.	le baril	50.00	libre	0.10.
» » En bouteilles de 116 au baril ou plus. (43)	100 bout.	45.00	libre	0.15.
» » En cruches à eau de source, d'une capacité d'un litron 2 verres, ou d'une capacité inférieure.	100 cruch.	60.00	libre	0.20.
VITRIOL. (44)	100 liv.	3 pct	libre	1/10 pct.
(Huile de).	100 liv.	0.75	libre	0.10.
ZINC ou SPIALTER.	100 liv.	0.30	libre	0.05.
» » Laminé, fil et clous.	100 liv.	1.50	libre	0.10.
» » Ouvrages ou ustensiles, soit vernis ou peints, ou non.	valeur	6 pct	libre	1/10 pct.

(42) A l'importation en bouteilles d'une capacité supérieure, le droit d'entrée sera calculé à raison de fl. 7.50 le baril; en outre le droit sur les bouteilles sera dû d'après le taux établi à l'art. *Verrerie*. Le droit de transit est toujours de 15 cents par 100 bouteilles, en tant que le transit n'ait point lieu en bouteilles de 7 litrons et plus, soumises à un droit de transit de 2½ cent par bouteille.

(43) A l'importation en bouteilles d'une capacité supérieure, le droit d'entrée sera calculé à raison de fl. 50.00 le baril; en outre le droit sur les bouteilles sera dû d'après le taux établi à l'art. *Verrerie*. Le droit de transit est toujours de 15 cents par 100 bouteilles, en tant que le transit n'ait point lieu en bouteilles de 7 litrons et plus, soumises à un droit de transit de 2½ cents par bouteille.

(44) A l'exception du vitriol vert (couperouse), le vitriol blanc et le vitriol vert en cruches en papier ou non, est de 3 pct. du poids brut du vin, et de 6 pct. du poids net supérieur du lieu.

RENOVIS.

ACIDE nitrique, comme Eau forte.
 » pyroligneux, comme Vinaigre.
 » sulfurique, comme Vitriol (Huile de)

AGATHES, comme Pierres gemmes.
 AGNEAUX; voir Bestiaux.
 AIGUILLES à coudre et à tricoter, comme Mercerie.

ALBÂTRE; voir Pierres.
 ALCOHOL, comme Boissons distillées.
 ALIZARI; voir Garance.
 ALPISTE ou graine de Canarie; voir Graines.
 ALQUICOUX ou terre à vernir la porcelaine, voir Terres.
 ASUN, comme Drogues.
 AMBRE jaune; comme Drogues.
 » ouvré, comme Mercerie.
 ANETHISTES, comme Pierres gemmes.
 AMIDON bleu, comme Amidon.
 ANCHOIS; voir Poisson.
 ANGRES; voir Fer.
 ANIS étoilé, comme Drogues.
 » vert (graine ou semence d'anis); voir Graines.
 ANTOFFLES et clous de giraffe; voir Epicerie.
 ARAC; voir Boissons distillées.
 ARBRISSEAUX; voir Arbres, etc.
 ARDOISES; voir Pierres.
 ARGENT; voir Or et argent.
 ARGENTAN, dit Neusilber, comme Cuivre.
 ARMES blanches et à feu; voir Munitions de guerre.
 AROVADOT, comme Drogues.
 AVENTURINES, comme Pierres gemmes.
 AVOINE; voir la loi du 25 décembre 1835, (Staatsblad n° 41).
 BAIES de Laurier, comme Drogues.
 BALONNETTES, voir Munitions de guerre.
 BALAIS de bouleau; voir Bois.
 BALAIS de bruyère; voir Bois.
 BALLES de pistolets; voir Munitions de guerre.
 » et boulets; voir Munitions de guerre.
 BANBOUS ou cannes, montés ou non, comme Mercerie.
 BANDES de fer, comme Ouvrages et ustensiles de fer, à l'art. *Fer*.
 BAS; voir Tissus.
 BASTIERS; voir Tissus, etc., de chanvre, etc.
 BATTURE de fer ou de cuivre; voir Fer ou Cuivre.
 BEAILLON, comme Pierres gemmes.
 BEURRE comestible; voir Beurre.
 » de muscade, comme Drogues.
 » de palmette, comme id.
 » rance, voir Beurre.
 BIJOUTERIES, non fabriquées d'or ou d'argent, comme Mercerie.
 BISCUITS; voir Pain, etc., à l'art. *Grains*.
 BLANC de krems; voir Céruse.
 » de perle; voir id.
 BLEU noir ou bleu de sarsazin; voir la loi du 29 décembre 1835 (Journal Officiel n° 41).
 BLEU de Saxe, comme Asur.
 BLONDES, comme Modes (Ouvrages de).
 BOBINETS, comme Dentelles; voir Tissus, etc., de soie.
 BOE (Thé); voir Thé.
 BOEURS, comme Bestiaux.
 BOIS de bimas, comme Bois de teinture (toute autre espèce de) à l'art. *Bois*.
 » de Brésil et Bréilet, mais non le bois de Fernambouc, comme Bois de teinture, à l'art. *Bois* (toute autre espèce de).

BOIS de bois; voir Bois d'ébénisterie, à l'art. *Bois*.
 » de cerisier, comme Bois propre à la construction civile et navale, à l'art. *Bois*.
 » de cham; voir Bois de teinture, à l'art. *Bois*.
 » de châtaignier, comme Bois propre à la construction civile et navale, à l'art. *Bois*.
 » de cyprès, comme Bois d'ébénisterie, à l'art. *Bois*.
 » de citronnier, comme Bois d'ébénisterie, à l'art. *Bois*.
 » de construction, voir Bois.
 » d'ébénisterie; voir Bois.
 » de Fernambouc; voir Bois de teinture, à l'art. *Bois*.
 » de fusel; voir Bois de teinture, à l'art. *Bois*.
 » de gaiac; voir Bois d'ébénisterie, à l'art. *Bois*.
 » de mahony ou d'acajou; voir Bois d'ébénisterie, à l'art. *Bois*.
 » de niérague, comme Bois de teinture, à l'art. *Bois*.
 » de noyer, voir Bois d'ébénisterie, à l'art. *Bois*.
 » de noyer, pour bois de fusils, scié; voir Bois.
 » de quassi, comme Drogues.
 » de réglisse, comme id.
 » de Rhodes, comme Bois d'ébénisterie, à l'art. *Bois*.
 » de St. Martin, comme Bois de teinture, à l'art. *Bois* (toute autre espèce de).
 » de santal; voir Bois de teinture, à l'art. *Bois*.
 » de sapan; voir Bois de teinture, à l'art. *Bois*.
 » de Siam, comme Bois de teinture, à l'art. *Bois*.
 » de teinture; voir Bois.
 » dit *astynstokken*, comme Bois de teinture, à l'art. *Bois*.
 » dit *spassack*; voir Bois de teinture, à l'art. *Bois*.
 » médicinaux, comme Drogues.
 » merrain à fusilles longues, dites pipes; voir Bois.
 » merrain à panneaux; voir Bois.
 » feuillard; voir Bois.
 » jaunes, comme Bois de teinture (toute autre espèce de), à l'art. *Bois*.
 » de carillon ou autres, comme Mercerie.
 BONNETS de coton, de soie, de laine, de poil de chèvre, de de fil; voir Tissus, etc., de laine.
 » de cuir, de drap, etc., comme Chapeaux.
 BOTTES, liges de bottes à souliers; voir Ouvrages de bottes.
 » de cuir, de bois, etc., à l'art. *Ouvrages de bottes*.
 BOUCLES, comme Accessoires.
 » de soie, comme Cheveux ouverts ou filés.
 BOUCLES de coton; voir Munitions de guerre.
 BOUCLES de laine ou peignées, comme Laine peignée.
 BOUCLES, comme Mercerie.
 BOUCLES de fer, de cuivre, etc., voir Accessoires.
 » de fer, de cuivre, etc., voir Accessoires.
 BOUCLES et formes de boutons, comme Mercerie.
 BOUCLES de cornes; voir Cornes.
 BOUCLES de toile pour les pompes à feu, comme Pompes à feu.

Phototypie du Journal de La Haye. 27 Juillet 1845.

LA CROIX DE BERNY. (1)

Lettre VII.

Madame
 Madame la vicomtesse de Braimes,
 Hôtel de la Préfecture, à Grenoble.

Pont-de-l'Arche, 29 mai 1844.

Valentine, cette fois, je me révolte, et je déclare votre science en défaut. Vous n'avez rien dit de bon. Vous ne m'aimez pas; je vous réponds: Je l'aime, et vous le prouvez. Toutefois, je suis forcée d'admirer cette superbe sottise que vous m'avez dite: « On aime sérieusement, quand on aime sérieusement, on n'est pas non plus si brava... »

On a tant besoin de croire, que l'on ménage sa foi; on ne la laisse pas aller à tout vent. Le véritable amour est craintif, il préfère une erreur à la vérité, et il a une bonté raisonnable qui ne pourrait pas le supporter.

Vous m'avez dit: « Vous devez éponser M. de Monbert, au nom du ciel, qui ignore toujours le motif de votre subit départ; inventez une histoire... un devoir à remplir, une maladie à soigner... choisissez le mensonge qui il vous plaira, mais cachez-lui toujours l'intention que vous avez eue de l'épouser. — Vous ajoutiez: Il vous aime, lui, et jamais il ne vous pardonnera de l'avoir fait souffrir inutilement; un amour digne et fier ne pardonne jamais la malice et la vanité d'une épreuve.

Que dois-je faire alors? Trouver un mensonge, mais tous les mensonges sont stupides, et d'ailleurs, il faudra le lui écrire; moi, je ne m'engage pas à mentir en face... Avec des indifférences et des incertitudes, on peut encore s'en tirer; mais avec un jeune homme qui vous aime, qui contemple vos traits tout le temps que vous lui parlez, qui cherche vos regards et qui les comprend, qui observe votre rougeur et qui l'admire, qui connaît toutes les inflexions de votre voix comme un pianiste connaît toutes les notes de son clavier, mentez donc un peu, c'est commode; un regard embarrassé, un sourire contraint... un son faux... et voilà sur ses gardes; il devine tout, et, vous-même, vous l'aidez à tout deviner. A la première question qu'il vous adresse, le bel édifice

un peu avant de les prononcer. Oh! je vous entends et ici vous écrivez: Vous n'aimez pas, vous n'aimez pas; si vous aimez, ces mots qui vous semblent terribles vous paraissent charmants: vous seriez la première à dire: toujours, et vous n'imaginerez pas qu'il y ait sur la terre un autre homme que vous puissiez aimer... Je reconnais encore que ceci vous donne des armes contre moi; mais, que voulez-vous? Je sens... C'est ma loi!... je sens qu'il y a quelque part que je pourrais mieux aimer. C'est un mensonge, mais qui me fait hésiter quelquefois. Cependant, je le perds tous les jours, et je suis prête à faire justice de cet enfantillage.

Malgré votre opinion, je persiste à croire que j'aime Roger, et quand vous le connaîtrez, vous comprendrez que cet amour-là est très-probable. Je l'aurais déjà ravi, je serais déjà retournée à Paris depuis hier, sans vous; oui, sans vous! Ce sont vos conseils qui m'ont retenu. Eh! moi qui vous demandais des secours, vous ne m'avez envoyé que des inquiétudes. J'étais partie de l'hôtel de Langeau le cœur joyeux; l'épreuve sera favorable, pensais-je, quand j'aurais vu Roger bien triste, pendant quelques jours, quand il m'aurait bien cherchée, bien attendue, un peu maudite, et beaucoup regrettée, j'apparaîtraî tout à-coup à ses yeux, heurteuse et souriante; je lui dirai: Vous n'aimez je vous ai quitté pour vous voir de loin, pour m'interroger moi-même dans la solitude; maintenant je reviens sans crainte, j'ai confiance en vous et en moi-même nous quittons plus. Je complais lui voler la vérité naïvement.

Mais cet aveu me serait fatal, me dit-on. Si vous devez éponser M. de Monbert, au nom du ciel, qui ignore toujours le motif de votre subit départ; inventez une histoire... un devoir à remplir, une maladie à soigner... choisissez le mensonge qui il vous plaira, mais cachez-lui toujours l'intention que vous avez eue de l'épouser. — Vous ajoutiez: Il vous aime, lui, et jamais il ne vous pardonnera de l'avoir fait souffrir inutilement; un amour digne et fier ne pardonne jamais la malice et la vanité d'une épreuve.

Que dois-je faire alors? Trouver un mensonge, mais tous les mensonges sont stupides, et d'ailleurs, il faudra le lui écrire; moi, je ne m'engage pas à mentir en face... Avec des indifférences et des incertitudes, on peut encore s'en tirer; mais avec un jeune homme qui vous aime, qui contemple vos traits tout le temps que vous lui parlez, qui cherche vos regards et qui les comprend, qui observe votre rougeur et qui l'admire, qui connaît toutes les inflexions de votre voix comme un pianiste connaît toutes les notes de son clavier, mentez donc un peu, c'est commode; un regard embarrassé, un sourire contraint... un son faux... et voilà sur ses gardes; il devine tout, et, vous-même, vous l'aidez à tout deviner. A la première question qu'il vous adresse, le bel édifice

de vos mensonges s'écroule, et vous retombez en pleine vérité. Valentine, je m'identifie pour vous obéir, mais je mentirai à distance; je sens le besoin de me révéler à plusieurs stations et plusieurs départements entre ma brutale franchise et les canaux qui me font taire.

Pourquoi me grondez-vous si fort? Vous devez bien penser que je n'ai pas agi légèrement; ma conduite n'est étrange, fantaisique et mystérieuse que pour Roger; pour tout le monde elle est très-convenable. On craint que je sois aux environs de Fontainebleau, avec la duchesse de Langeac, chez sa fille, et comme la pauvre jeune femme, qui est très-souffrante, ne voit personne, n'a rien de personne, je peux disparaître un moment de chez elle, sans qu'on le remarque, sans que cela soit un événement dans le pays. J'ai dit à ma cousine une partie de la vérité. Elle comprend mes hésitations, mes scrupules; elle trouve assez naturel que je veuille réfléchir quelque temps avant de m'engager à jamais; elle sait que je suis chez une de mes anciennes amies; je lui ai promis d'aller la chercher dans quinze jours, elle n'a pas la moindre inquiétude. « Ma chère enfant, si vous vous décidez, vous partirez, et je reviendrai avec vous à Paris, sinon je vous amènerai avec moi, elle aux eaux d'Aix. » Voilà ce qu'elle m'a dit quand nous nous sommes quittées. J'ajoute, moi, que lorsqu'on va aux eaux d'Aix, on est très-capable d'aller savoir des nouvelles des amies que l'on a dans le département de l'Isère.

Vous me reprochez aussi de n'avoir pas raconté à Roger tous mes chagrins. Je lui ai écrit de vous appeler flatteusement les plus belles pages de ma vie... O Valentine!... comme en cela je suis plus savante que vous! malgré votre haute sagesse. Sans doute vous connaissez mieux que moi la vie sérieuse, mais moi, je connais mieux que vous le monde de frivolité; et je vous le dis: aux yeux des élégans de ce monde, le langage n'est qu'une réduction chez les femmes. Ces esprits fausement délicats, profitent de tout fois une petite maîtresse grésillante et suppliante, racontant ses malheurs, parée de jolis chiffons bien coquetés qui survivent à sa fortune, entourée obstinément d'un luxe coupable que elle ne peut mériter, et qui se fait digne, à une noble créature, qui affronte bravement le monde et se fait humble par fierté; qui refuse les dons de ceux qu'elle méprise, et qui, forte, indépendante, arrose silencieusement de ses larmes le monde qui l'entoure.

Croyez-moi, les hommes ne s'aiment mieux les femmes qu'il faut plaindre que celles qui se font plaindre. Un grand courage dans une grande adversité, cela n'est pas pour un homme dans une chambre, mais meublée... Vous comprenez alors pourquoi, voulant plaire à mon futur époux, je me suis bien

(1) Voir le Journal de La Haye, d'hier.

est disposée à se rapprocher du Zollverein. On dit que le gouvernement français consentirait enfin à faire quelques concessions et à renoncer, en partie, au système qu'il a suivi jusqu'à ce jour.

— On écrit de l'Eider à la *Gazette Universelle* d'Augsbourg :
 « On attend la publication très-prochaine d'une déclaration royale qui étendra aux duchés de Schleswig et Holstein la successibilité féminine consacrée par la loi royale de Danemark ; le gouvernement publiera en même temps deux mémoires : l'un pour les cabinets européens et l'autre pour les habitans des duchés. Ces écrits sont déjà sous presse. »

— On écrit de Rome, 12 juillet :
 Charles Candida, grand-maître absolu de l'ordre de Malte, est décédé ici dans la nuit du 10 au 11. Issu d'une ancienne famille, il était né à Lucerne (Deux-Siciles) en 1762, et était entré à l'âge de 25 ans, dans l'ordre dont il a parcouru tous les grades et qu'il est parvenu par son activité à relever au point où il est aujourd'hui. Il est probable que le projet récemment conçu d'acquiescer l'île de Ponza pour les chevaliers meurt avec lui, d'autant plus que ce projet n'a pas été goûté à Vienne.

— Lord Canterbury, ancien *speaker* de la chambre des communes, de 1817 à 1834, a été frappé d'un coup d'apoplexie dans le trajet d'Exeter à Londres. Il est mort une demi-heure après son arrivée. Lord Canterbury avait 65 ans.

— M. le duc Richard Stacpool a quitté l'Angleterre pour venir se fixer en France, où il s'est fait naturaliser français, après avoir recueilli la plus grande partie de l'héritage de son père, s'élevant à plus de 16 millions. M. le duc Stacpool a hérité, pour sa part, de la terre de Mantigny en Brie, dont le revenu est d'environ 90,000 fr., de l'hôtel Stacpool, dans le faubourg St-Honoré, à Paris, et de plusieurs millions. Aujourd'hui M. le duc Stacpool a quitté la France, à la suite de circonstances étranges survenues dans la terre de Mantigny et à l'hôtel Stacpool à Paris. Abandonnant sa femme et ses enfans, le duc Richard Stacpool a acheté, dit-on, un vaisseau qu'il a frété, et sur lequel il se dispose à voyager seul, avec un équipage à ses ordres, imitant en cela l'indépendance de son illustre compatriote lord Byron. Mais avant de partir, M. le duc Stacpool a donné ordre à M. Pillet-Will, son banquier, de ne donner à la duchesse et à ses filles aucune somme sur celles qui sont déposées dans sa maison. De plus, M. le duc a fait insérer dans les journaux un avis ainsi conçu :

« M. le duc Stacpool prévient les fournisseurs, marchands et tous autres, qu'à dater de ce jour il entend n'être responsable, en quoi que ce soit, des dettes et engagements que sa femme Elisabeth-Laurence Tulloch, ainsi que ses filles, pourraient contracter, attendu qu'il fait une pension à ces dames. Paris, le 12 juillet 1845. »

M. Pillet-Will s'est conformé à l'ordre de M. le duc Stacpool, et les fournisseurs et marchands de Paris, avertis par l'annonce que nous venons de reproduire, sont peu disposés à accueillir les demandes de Mme Stacpool.

Mme la duchesse Stacpool était réduite aujourd'hui à venir implorer la justice, et tout en priant le tribunal de lui réserver ses droits relativement aux faits qui se seraient passés dans le château de Mantilly et dans l'hôtel de Paris, elle demandait que, vu l'opulence de son mari, et la grande existence qu'elle a menée à Paris jusqu'à ce jour, il lui fût accordé pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses filles, une somme de 10,000 fr. par mois.

Le tribunal (1^{re} chambre), présidé par M. de Belleyme, a condamné par défaut, M. le duc Stacpool à payer à la duchesse, sa femme, la somme de 10,000 fr. par mois.

VARIÉTÉS.

Voyage scientifique dans l'Altaï oriental et les parties adjacentes des frontières de Chine.

PAR M. PIERRE DE TCHIHATCHEFF.

(Suite. — Voir notre n^o hier.)

Pour faire connaissance avec les contrées parcourues par M. de Tchihatcheff, jetons maintenant un coup d'œil sur ces deserts du crayon de M. Mayer, son infatigable compagnon de voyage. **Traversés** sous le contrôle sévère d'un géologue, ces plans ont une importance tout autre que les croquis pittoresques trop souvent donnés comme l'expression de la nature. A eux seuls, ils attestent pour les yeux exercés la nature du sol. En contemplant cet amas de montagnes qui longent le Yeniseï ou entourent le lac Noir (Kara-Kol) et le lac de Kokorog, en prononçant ses regards sur les massifs de l'Ouloulano et du grand Alach, on est tout d'abord frappé de l'uniformité de ces contours adoucis, de ces lignes horizontales et sans vie qui doivent fatiguer la vue du voyageur. A peine les Alpes de Katoune montrent-elles une ou deux fois dans le lointain leurs cimes neigeuses à la coupe hardie et brisée. Cet aspect monotone se caractérise les montagnes de l'Asie centrale ; car Victor Jacquinot, en parcourant les hautes régions de l'Himalaya, se plaignait de leur uniformité, et regrettait ces magnifiques points de vue que nos Alpes européennes, frappent le voyageur à chaque pas et lui font oublier ses plus rudes fatigues.

La mollesse des contours de l'Altaï, la monotonie du paysage qu'on traverse, ont pour cause immédiate la nature même des roches qui composent ces montagnes. Les schistes, d'une structure peu solide, s'y trouvent en grande abondance, et entraînent aussi un des caractères géographiques les plus saillans de cette contrée. L'Altaï est presque partout composé de grands plateaux à sommets planes et déprimés, couverts de vastes nappes de marais, et rappelant sur une vaste échelle les *fagnes* de l'Ardenne et de l'Elbe. Des vallées profondes, à bords presque perpendiculaires, séparent ces sommités aplaties. La planche où sont reproduits les premiers contreforts des Alpes de Katoune donne une idée très nette de cette conformation remarquable. Toutes les hauteurs du Saldjar présentent l'aspect d'une plaine profondément crevasée comme elle l'aurait été si une force puissante, agissant à de grandes profondeurs, l'eût soulevé

au-dessus de son niveau primitif sans y produire d'autre changement que de la fendre en divers sens.

Telle est en effet, selon toute apparence, l'origine des monts Altaï. On sait que notre globe présenté sur mille points de sa surface des traces irrécusables de ces grands bouleversemens ; on sait que depuis les belles recherches des géologues de nos jours, et surtout de MM. de Buch et Élie de Beaumont, la formation des grandes chaînes de montagnes par soulèvement a été mise hors de doute. L'Altaï n'échappe pas à cette loi commune, et tout dans sa constitution donne raison à cette théorie admirable qui a permis de préciser l'âge relatif des montagnes, de reconnaître parmi ces pics sourcilieux, qui tous ont précédé sur la terre l'apparition du genre humain, quels étaient les aînés et les cadets. Bien plus, il présente avec plusieurs autres chaînes, avec nos Alpes en particulier, cet autre trait de ressemblance, que la force de soulèvement a agi à deux reprises et dans deux directions différentes. Dans l'*Altaï occidental*, l'alignement général des chaînes est dirigé du nord-ouest au sud-est ; dans l'*Altaï oriental*, les crêtes montagneuses se dirigent, soit du nord au sud, soit du nord-est au sud-ouest. Ces deux directions se touchent aux Alpes de Katoune, et là comme dans nos Alpes, se trouve le pic le plus élevé de la chaîne. Dans l'Altaï, la Belouha, haute de près de 9,000 mètres, représente notre Mont-Blanc ; elle est, comme lui, entourée de vastes lacs dont les rives perpendiculaires plongent dans des eaux profondes, et de vallées cratériiformes dont les cimes contournées portent l'empreinte irrécusable des forces opposées qui les ont arrachées aux entrailles de la terre.

Ces révolutions effrayantes qui ont si profondément bouleversé la surface du globe, élevé les montagnes et creusé les vallées, ont pour cause unique peut-être l'éruption de roches ignées analogues au granit. Dans les Alpes, dans plusieurs autres chaînes, ces roches se montrent presque partout à découvert, surmontant de leurs pointes aiguës les couches d'origine sédimentaires qu'elles ont rompues et redressées. Dans l'Altaï, il n'en est pas de même. Agissant à des profondeurs incalculables, elles ont soulevé en bloc tout ce pays aussi grand que la France, et dans cet ébranlement se sont produites ces fentes abruptes devenues aujourd'hui des vallées, ces entonnoirs dont de vastes lacs occupent le fond. Les granits, les syénites, les diorites, les porphyres, toutes ces roches aujourd'hui solides, alors masses fluides, ne se sont montrées à découvert que sur quelques points ; mais dans ce cas, on reconnaît sans peine qu'elles se sont frayé un passage à travers les couches préexistantes. C'est ainsi qu'on trouve eu maint endroit, et surtout sur les rives de la Tchoulcha, des fragmens de roches sédimentaires empâtés dans le granit. Lorsque celui-ci sortit liquide de ses abîmes entr'ouverts, il enveloppa ces quartiers de la roche qu'il venait de briser, et les conserva enchassés dans sa pâte comme un témoignage indestructible de ces antiques bouleversemens. Ailleurs, dans le voisinage du village de Sogra, on voit ce même granit former des filons réguliers dans des roches d'une nature toute différente dont il a rempli les fentes, comme le cuivre ou le plomb en fusion remplissent le moule d'un fondeur. Ailleurs encore on trouve, comme M. de Humboldt l'avait vu dans l'Irtysch, des couches redressées verticalement que recouvre une large calotte de granit. Après avoir soulevé la croûte solide qu'il emprisonnait, l'acier brisé, et placée perpendiculairement, cette roche a versé au-dessus ses vagues brûlantes qui, solidifiées bientôt en assises horizontales, attestent de nos jours leur mode de repartition.

L'action des masses ignées, qui ont soulevé et traversé parfois tout l'Altaï, ne s'est pas bornée aux phénomènes que nous venons de décrire. Elle a modifié dans beaucoup de circonstances la nature même des roches préexistantes, qui n'ont pu se trouver impunément en contact avec cet effroyable foyer de chaleur. Peu de contrées présentent sur une aussi grande échelle les phénomènes de *métamorphisme*. On désigne sous ce nom l'ensemble des transformations qu'ont subies certaines roches et qui reconnaissent presque uniquement pour cause le voisinage de grandes éruptions de matières fondues. On voit alors les calcaires terreux ou compactes revêtir le caractère de marbres cristallins, comme nos Pyrénées en offrent de nombreux exemples. D'autres fois, de durs et solides qu'ils étaient, ils deviennent friables et se fendillent en tout sens en passant à l'état de *dolomie* par l'addition de la magnésie. Des grès se changent en bancs solides de quartz ; des argiles schisteuses, des matières arénacées durcissent et présentent l'aspect de jaspes divers, de schistes micacés ou talqueux. Ces métamorphoses, en faisant disparaître les caractères primitifs des terrains, en les fondant les uns dans les autres par des nuances insensibles, embarrassent souvent le géologue, et pour l'Altaï en particulier M. de Tchihatcheff s'est vu réduit à laisser sans les classer un grand nombre d'entre eux sous la dénomination commune de *terrains anciens indéterminés*.

Quelques-uns de ces phénomènes de métamorphisme paraissent sous uniquement à l'action de la chaleur. L'analyse retrouve alors dans la roche nouvelle les mêmes élémens que dans celle dont elle n'est qu'une modification. Dans bien des cas aussi, elle nous révèle l'apparition de quelle principe nouveau, par exemple de l'acide sulfurique, de la magnésie, de la silice. Ici l'explication semble devenir plus difficile. Comment concevoir la pénétration de ces corps au milieu de masses compactes qui ne paraissent avoir rien perdu de leur solidité ? Un fait qui se reproduit chaque jour dans nos usines permet de se rendre raison de ce phénomène. Pour changer le fer en acier, il suffit de le chauffer dans de la poussière de charbon. Bien que la température ne soit nullement à comparer à celle que possèdent les roches en fusion venues par les fissures du globe, une petite quantité de carbone se volatilise et pénètre jusqu'au cœur du morceau de fer, qui se trouve avoir changé de nature, avoir acquis toutes les propriétés de l'acier. C'est en petit une expérience de métamorphose.

La stabilité de certains élémens tels que la silice ou la magnésie ne doit pas faire rejeter cette explication. M. Laurent a prouvé, par des expériences directes, que sous l'influence d'une température élevée les corps les moins volatiles en apparence, comme l'oxide de fer, pénétrant dans la masse des corps qui les environnent, M. Gaudin, en employant la flamme développée par un mélange l'hydrogène et d'oxygène, a fondu et volatilisé la silice, la magnésie, la chaux. Ainsi rien ne s'oppose à ce que nous regardions comme étant de la même nature les faits de cémentation que nous produisons tous les jours et ceux de métamorphisme que nous présente la nature. Il n'y a d'autre

différence que dans la nature des substances, la grandeur des appareils et des résultats.

(La suite prochainement.)

Théâtre-Royal-Français.
 Lundi 28 juillet 1845. (Représentation n.° 32.)
 LA SECONDE REPRÉSENTATION DE :
Mina ou le Ménage à Trois.
 Opéra comique en trois actes.
UNE POSITION DÉLICATE,
 comédie vaudeville en un acte.
 On commencera à SEPT heures.

AVIS.
LISEZ, VOYEZ ET JUGEZ.
Imitation des Diamans.
 Afin que le Public puisse se convaincre que tous mes articles, **Bracelets, Colliers, Broches, Épingles, Boutons de Chemises**, etc. sont une **Véritable Imitation du Diamant**, qu'ils ont absolument le même feu et la même eau que le diamant, je me suis décidé à vendre tous les jours jusqu'à 9 heures du soir, à **Imitation des Diamans**. Les amateurs pourront alors juger avec connaissance de cette œuvre découverte.
 On peut se procurer des objets au prix de 3 florins et au-dessus. En nant une partie d'articles différens les acheteurs jouiront d'une remise raisonnable.
E. AUSTRIEN, de Paris
 Hôtel du Maréchal de Turenne

AVIS.
Pour changement d'affaires
Madame J. SALMON, Spuisstraat, n.° 387 a l'honneur d'informer les Dames que pour se défaire d'un grand assortiment de Lingerie, elle vendra 20 p. c. au-dessous du prix de fabrique un joli choix de Péleries de fantaisie, Cors et Chemisettes brodés et autres, Mouchoirs de France, Manchettes, Bonnets du matin et autres, voilettes et demi-voilettes blanches et noires, Rubans, fleurs, Fichus et quantité d'autres articles, de dernier goût et de cette saison. Elle espère que les dames profiteront de cette occasion aussi avantageuse.
 N. B. On trouvera dès ce jour dans son magasin un assortiment d'habit mens de garçons depuis 2 jusqu'à 13 ans.

AVIS.
 Le soussigné a l'honneur d'informer le Public qu'il vient de **CHANGER DE DOMICILE** et qu'il se charge de toutes commandes de **Cuisines, Pâtisseries Françaises**, tant pour la Campagne que pour la Ville.
Appartemens Meublés à Louer Présentement
C. LAMBERT.
 Cour de la Chapelle, n.° 28.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 25 Juillet.

	Int.	Contes	21 Juill.	20 Juill.
Dette active	2 1/2	—	68 1/2	—
Dito dito	3	—	77 1/2	—
Dito en liquidation	3	—	—	—
Dito dito	4	—	100 1/2	—
Dito des Indes	4	—	100 1/2	—
Syndicat	4 1/2	—	100 1/2	—
Dito	3 1/2	—	93 1/2	—
Société de Commerce	4 1/2	163 1/2	163 1/2	—
Act. du lac de Harlem	5	—	111 1/2	—
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	113 1/2	—
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 5	—	—	109 1/2	—
Dito dito 1828 & 1829 5	—	—	108 1/2	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
Certificats au dito	6	—	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	—	—	—	—
Emprunt de 1840	4	—	94 1/2	—
Id. chez Stieglitz & Comp.	4	—	92 1/2	—
Passive	5	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	7 1/2	—
Deferred	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—
Ardoins	5	—	28 1/2	—
Dito	3	—	23 1/2	—
Coupons Ardoins	—	—	—	—
Obligations Goll. & Comp.	5	—	100 1/2	—
Dito métalliques	5	—	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—	—
France	—	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre 3	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—
Actions 1836	—	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	—	—
Bresil	—	—	—	—
Portugal	—	—	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	—	67 1/2	—

Bourse de Paris du 24 Juillet.

	Int.	Contes	23 Juill.	22 Juill.
France	—	—	—	—
Cinq pour cent	—	—	88 60	—
Trois pour cent	—	—	—	—
Emprunt Ardoin	—	—	—	—
Anc. différée	—	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—	—
Passive	—	—	—	—
Naples	—	—	—	—
Certificats Falconet	—	—	—	—
Dette active	2 1/2	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—
Dette active	3	—	—	—
Dito	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	—
Banque belge	—	—	—	—
États-Unis	—	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—	—

Bourse d'Anvers du 24 Juillet.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % ». — Dette différée ancien, ». — Passive, 5 % ». — Lots de 1840, 25 p. c. après la Bourse (2 1/2 heures), Ard. 22 1/2.

Bourse de Londres du 23 Juillet.

3 % Cons. 90, 99 1/2. — 2 1/2 % Holl., 62, 62 1/2. — 4 % Cons. 26 1/2. — 3 % 37 1/2. — Portug. 64, 66. — Russie 40, 40 1/2.

LA HAYE, chez Leopold Loebbecke.